Certificat d'opération de site

Ceci certifie que MAAC a réautorisé **CLUB DAVIONS MINIATURES LES PHOENIX INC [Club 104, Zone I]**

a opérer les modèles des catégories suivantes: **SATP, vol circulaire, vol libre, astromodélisme et modèles de surface.**

à ou à partir de l'emplacement suivant: **CLUB D'AEROMODELISME LES PHOENIX** – à moins de 0.5 mn de **46° 1' 58.9" N, 70° 42' 25.2" W**

Cette autorisation est conditionnelle à ce que tous les membres utilisent ce site conformément au règlement de l'aviation canadien applicable, aux lois locales et à toutes les règles de MAAC, du club ou de l'événement. Le MAAC fournit les directives suivantes à titre informatif uniquement :

> Ce site requiert que tous les pilotes de SATP se conforment à tous les requis de base de SATP.
>
> La conformité au RAC demeure la responsabilité d'une personne.
>
> Toute modification des règles ou procédures du club à la suite de laquelle cette autorisation a été délivrée doit être envoyée au MAAC.

Cette autorisation restera valide jusqu'à ce que CLUB DAVIONS MINIATURES LES PHOENIX INC [Club 104, Zone I] omette de renouveler son adhésion à MAAC, soit dissolu ou qu'il ne se conformes plus aux requis ou aux demandes de MAAC.

Mike Anderson

Président, MAAC

APRIL 21 2023

Date